VILLE DE Dinard

PÔLE VIE DE LA CITÉ

Culture, Événements, Sports et Loisirs

Coordination de la vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS - 9 SEPTEMBRE 2023 - COSEC

FICHE INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : AVANT LE 30 JUIN 2023

VOTRE INSCRITPION NE POURRA ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION APRÈS CETTE DATE

NOM DE L'ASSOCIATION	

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

SPORTS ET LOISIRS

☐ Activités aquatiques et nautiques ☐ Activités canines et équestres
☐ Arts martiaux, combat ☐ Athlétisme, gymnastique
☐ Balles, ballons, boules ☐ Bien-être, détente
☐ Course, marche, randonnées, ski ☐ Danse ☐ Sports de tir
☐ Cyclotourisme, sports automobiles, aériens ☐ Jeux ☐ Sport santé

ART ET CULTURE

☐ Archéologie, généalogie, histoire ☐ Arts créatifs et plastiques
☐ Cinéma, spectacle, théâtre ☐ Chant, musique
☐ Ecriture, philosophie, poésie

☐ NATURE / ENVIRONNEMENT ☐ EDUCATION / FORMATION

☐ JUMELAGE / INTERCULTUREL ☐ COMMERCE / TOURISME

☐ ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ☐ ENTRAIDE / SOLIDARITE

RESPONSABLE DU STAND	Nom :	Prénom :
	Adresse :	
	CP :	Ville :
	@	
BESOINS TECHNIQUES	**Nombre de table(s) souhaitée(s)**	Quantité :
	Autres ☐ Oui ☐ Non	Précisez :

ANIMATION	**Souhaitez-vous faire une démonstration sur scène extérieure ou en salle H2?** ☐ Oui ☐ Non Précisez : **Horaire de passage souhaité :** …… …… **Utilisation TATAMI** (programmée en début de matinée) : ☐ Oui ☐ Non

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom)
responsable du stand de l'association
reconnaît avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à , le

Signature du Président
ou éventuellement
un membre du bureau ayant reçu délégation

PIÈCES Á FOURNIR

1. Fiche Inscription complétée et signée
2. Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité

RETOUR avant le 30 juin 2023 au service Coordination vie associative :

- **par courrier à** : Cosec de Dinard - Service Coordination vie associative – 29 rue Gouyon Matignon – 35 800 DINARD
- **ou par mails à** : vie.associative@ville-dinard.fr et maude.moisson@ville-dinard.fr

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de DINARD, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour **la gestion du Forum des associations**. La base légale du traitement est **le contrat**. Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratifs, aux élus**. Les données sont conservées pendant 10 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Dinard, Monsieur Patrick DAHLEM, référent RGPD, 47 boulevard Féart 35 800 DINARD, patrick.dahlem@ville-dinard.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.